

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL VÉTÉRANS INDIVIDUELS

Le championnat départemental vétéran individuel (masculin et féminin) s'adresse à tous les licencié(e)s même les promotionnel(le) âgés de 40 ans et plus (au 1^{er} janvier de la saison en cours). Il existe 10 catégories de vétérans (5 pour les hommes, 5 pour les femmes).le tournoi se jouera par catégorie de classement, mais tiendra compte de la catégorie pour les podiums.

Dames		Messieurs	
1 ^{ère} catégorie	40 ans < V1 > 50 ans *	1 ^{ère} catégorie	40 ans < V1 > 50 ans *
2 ^{ème} catégorie	50 ans < V2 > 60 ans *	2 ^{ème} catégorie	50 ans < V2 > 60 ans *
3 ^{ème} catégorie	60 ans < V3 > 70 ans *	3 ^{ème} catégorie	60 ans < V3 > 70 ans *
4 ^{ème} catégorie	70 ans < V4 > 80 ans *	4 ^{ème} catégorie	70 ans < V4 > 80 ans *
5 ^{ème} catégorie	80 ans > V5 *	5 ^{ème} catégorie	80 ans > V5 *

* au 1^{er} Janvier de la saison en cours

Les inscriptions devront être effectuées auprès du Comité Départemental.

Le droit d'inscription à cette compétition est selon le tarif en vigueur de la saison en cours

Le championnat Départemental Vétéran se déroule à la date fixée au calendrier par le comité.

Les tableaux sont mixtes.

3 tableaux sont proposés :

- A 500 à 799
- B 800 à 1099
- C 1100 et plus

Formule de la compétition dans chaque tableau :

Poule + classement intégral mais en fonction du nombre d'engagés, le juge-arbitre se réserve le droit de modifier la formule et peut faire seulement un tableau final à élimination directe jusqu'à la finale.

Récompenses :

Les 4 premiers de chaque tableau seront récompensés

Les 3 premiers de chaque catégorie d'âge seront récompensés (en fonction de leur classement dans les tableaux).

Le ou les juges-arbitres ne peuvent en aucun cas participer en tant que joueur à cette compétition.